



ACiDe

AUDIT CITOYEN DE LA DETTE

Le Ministre des finances veut réaliser un audit de la dette publique

Ce mardi 31 mars, le Ministre des Finances Jan Van Overtveldt s'est entretenu avec plusieurs représentants de la plateforme d'audit citoyen de la dette (ACiDe). Le Ministre a souhaité entendre les analyses et les propositions que la plateforme met en avant pour sortir du piège de la dette et de l'austérité. Il a été très attentif aux arguments avancés. Selon le Ministre, *« force est de constater que l'austérité aveugle ne marche pas et que le poids de la dette constitue une menace pour la justice sociale dans notre pays »*. Si, pour lui, la Belgique n'est pas aujourd'hui dans une situation comparable à celle de la Grèce, il est temps néanmoins de préparer un plan B. Rappelons que le service de la dette (intérêts + capital) représente 20 % du budget annuel de l'Etat, soit 45 milliards d'euros.

A la suite de cet entretien, le Ministre Van Overtveldt a pris plusieurs engagements.

Premièrement, il s'engage à mettre sur pied rapidement une commission d'audit de la dette, à l'instar de celle qui vient d'être créée par le Parlement grec. Tout en se félicitant de cette initiative, les membres de la plateforme lui ont rappelé que la participation citoyenne est fondamentale dans un processus d'audit qui se veut rigoureux et indépendant. Le Ministre s'est dès lors engagé à recevoir à nouveau les membres de la plateforme dans les prochaines semaines, mais cette fois dans le cadre d'une commission de travail parlementaire.

Deuxièmement, il a affirmé que la Belgique allait concrétiser ses engagements en matière d'annulation de dette pour les pays en développement (PED). Pour rappel, le 29 mars 2007, le sénat belge adoptait une résolution¹ demandant au gouvernement d'instaurer immédiatement un moratoire avec gel des intérêts sur le remboursement du service de la dette des PED à l'égard de la Belgique, et d'organiser un audit de leurs dettes pour en annuler la part odieuse. En 2011, le gouvernement belge s'était également engagé à réaliser *« l'audit des dettes des PED et à annuler en priorité les dettes contractées au détriment des populations² »*.

Si cette nouvelle volonté politique doit encore se traduire dans les faits, nous nous réjouissons de ces décisions. La plateforme ACiDe est prête à mettre son expertise au service de la commission que le Ministre des Finances entend mettre sur pied dans le courant de l'année 2015 et encourage chaque citoyen et citoyenne à s'emparer de la question.

Personne de contact pour ACiDe :

Jérémie Cravatte - 04 226 62 85 - jeremie@cadtm.org

¹ Source : Sénat belge ; Doc. parl., 3-1507/6, 29 mars.

² http://premier.fgov.be/sites/all/themes/custom/tcustom/Files/accord_de_gouvernement_1er_decembre_2011.pdf